

RAPPORT DE LA FONDATION FRANCOIS-LOUIS BOREL

CENTRE PEDAGOGIQUE ET THERAPEUTIQUE DE DOMBRESSON

EXERCICE 2008

128e RAPPORT ANNUEL

**MEMBRES DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA FONDATION
FRANCOIS-LOUIS BOREL**

Au 31 décembre 2008

M.	Daniel VOGEL, ancien conseiller national, La Chaux-de-Fonds, président	dès 2001
M.	Gilles ATTINGER, éditeur, Hauterive	dès 1985
M.	Richard BARZE, architecte, Cernier	dès 2005
Dr	Jean-Louis GIOVANNONI, médecin à Dombresson	dès 2001
Dr	Pierre-Alain KRAMER, médecin-dentiste, Chézard	dès 1997
M.	Jacques LAURENT, chef du SES, Neuchâtel	dès 2005
Drs	Stéphanie MAULER, psychiatre, Neuchâtel	dès 2001
Mme	Françoise PETREMAND, Le Pâquier	dès 1997
M.	Andres STAMM, ingénieur civil EPF, Les Hauts-Geneveys	dès 1997
M.	Roland TANNER, député au Grand Conseil, Derrière- Pertuis	dès 2005
M.	Jean-Marc TERRIER, avocat et notaire, Cernier	dès 1997
Mme	Maria VIVONE, secrétaire de l'Association Val-de-Ruz, Cernier	dès 2006

Représentants de la direction :

M.	Jean-Marie VILLAT, directeur
M.	Didier YERLY, sous-directeur
M.	Francis TRITTEN, administrateur
M.	Gilbert EPPNER, adjoint de direction

Représentant du Service médico-psychologique pour enfants et adolescents :

Dr.	Michael RENK, médecin chef, au Service médico-psychologique pour enfant et Adolescents.
-----	-----------------------------------------------------------------------------------------

Représentants du personnel :

Mme	Thérèse Moureau, veilleuse
M.	Alan Gambs, éducateur

COMMISSAIRES VERIFICATEURS

M.	Gilles ATTINGER, Hauterive
M.	Andres STAMM, Les Hauts-Geneveys

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Par testament du 2 juillet 1864, François-Louis Borel a institué l'Etat de Neuchâtel héritier de ses biens, à charge de les affecter à une oeuvre d'utilité publique désignée par le Grand Conseil.

Aux termes d'un décret du 19 novembre 1873, le Grand Conseil décide de consacrer ces biens à la fondation d'un asile pour l'enfance malheureuse.

Le 17 juin 1876, il arrête que l'asile en question sera établi à Dombresson et charge le Conseil d'Etat de pourvoir à l'acquisition des terrains nécessaires.

A l'origine, les hôtes de l'institution étaient dans leur quasi-totalité des orphelins. Certaines transformations profondes intervenues dans notre société au cours de ces dernières décennies, ont eu pour conséquences la réduction progressive du nombre des orphelins et leur remplacement par des enfants inadaptés (enfants nés hors mariage, de parents divorcés, enfants atteints de troubles du comportement ou de débilité mentale. Dès lors, la nécessité s'est fait sentir au cours des dernières années de spécialiser nos institutions pour enfants et adolescents, ceci afin d'en tirer le maximum d'avantages, de résultats et d'efficacité. Cette évolution a encore été accélérée par l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité.

Depuis 1967, au lieu d'être ouvert à tous les enfants orphelins ou abandonnés comme le voulait à l'origine le législateur, le Centre pédagogique de Dombresson s'est donc spécialisé dans l'accueil, le traitement, l'instruction et la formation d'une catégorie déterminée d'enfants, à savoir ceux souffrant de troubles du comportement.

En 1995, le Centre pédagogique est devenu Centre pédagogique et thérapeutique reconnu comme station de formation en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents par la Fédération des Médecins suisses.

FONDATION FRANÇOIS-LOUIS BOREL RAPPORT DU PRÉSIDENT

La Fondation François-Louis Borel est une institution qui fonctionne bien. Face aux difficultés qu'on rencontre dans l'encadrement des adolescents c'est une cause de satisfaction qui mérite d'être soulignée. Ensemble, la direction et le personnel savent gérer le quotidien habituel avec compétence et faire face avec diligence aux imprévus qui ne manquent pas de survenir. Que tout le personnel de la Fondation François-Louis Borel trouve ici l'expression de ma reconnaissance pour le travail accompli.

Les deux faits marquants de l'année 2008 et qui engagent l'avenir de l'institution sont, d'une part, le projet de développement de la prise en charge individuelle (PCI) et, d'autre part, l'absence de perspectives concrètes quant à la suite qui sera donnée au projet Renard.

Notre directeur, Monsieur Jean-Marie Villat, a poursuivi, avec l'enthousiasme et la détermination qu'on lui connaît, la recherche d'une solution pour étendre la pratique de la PCI qui a commencé au cours des années nonante dans notre institution. Depuis 1998, grâce à la Fondation Isabelle Hafen et la Loterie romande, ce concept de placement individualisé a fait ses preuves.

L'idée qui consiste à abolir la frontière entre le suivi ambulatoire et le placement en institution est très séduisante. L'enfant est constamment suivi par les mêmes référents adultes mais il peut passer du statut d'internat à celui d'enfant suivi à domicile ou inversement. Une application plus large de ce concept dans notre organisation permettrait d'augmenter sensiblement la capacité d'accueil d'un groupe. Il pourrait passer de moins de dix enfants actuellement à une quinzaine d'enfants sans engendrer des frais supplémentaires importants. Ce mode de travail, maintenant reconnu par le canton, devrait pouvoir être expérimenté durant 3 ans avec, de nouveau, l'aide de la Loterie romande. Nous espérons au terme de ce temps d'essai avoir fait suffisamment la preuve de l'efficacité, non seulement pédagogique, mais aussi économique de ce concept pour qu'il soit reconnu et pratiqué plus largement.

Le projet PCI recouvre des perspectives enrichissantes pour notre fondation mais il doit pouvoir être conduit dans un contexte également clarifié quant au devenir de notre institution. Dans le cadre du projet Renard nous attendons toujours une décision suite au rapport d'expert qui a été établi et dont nous ne connaissons rien.

Notre intérêt pour une collaboration étroite avec la Fondation des Billodes reste grand. Cependant, pour rester motivé dans la recherche de solutions originales qui devraient apporter des effets de synergie entre les institutions, nous devons savoir précisément vers quel avenir s'achemine notre institution.

Nous attendons avec impatience des signaux clairs quant au sort que le Conseil d'Etat réserve aux institutions pour enfants et adolescents en général mais aussi de connaître ses intentions pour la Fondation François-Louis Borel.

Le Président : D. Vogel

Mars 2009

RAPPORT DU DIRECTEUR POUR L'ANNEE 2008

L'année 2008 s'est déroulée dans un contexte satisfaisant au niveau de l'institution mais difficile sur le plan cantonal.

Renard

« Renard », le projet de restructuration cantonal du plan d'équipement, est arrivé à son terme. Une analyse du processus relatif à la filière 4, celle nous concernant, a été demandée par le Conseil d'Etat à Monsieur Stéphane Rossini, Conseiller national et professeur à l'éesp. Le résultat de cette analyse ne nous a pas été transmis au cours de l'année 2008 et c'est en 2009 seulement que nous prendrons connaissance des options retenues par le Conseil d'Etat. L'avantage de ce délai d'attente relativement long - l'étude de M. Rossini ayant été réalisée à l'été - est que les inquiétudes perceptibles au plan institutionnel ont dû être mises de côté. L'inconvénient en corollaire, est que l'incertitude et l'insécurité génère des craintes parfois éronnées qui peuvent attiser les réactions. L'année 2008 s'est donc terminée avec l'espoir que les conclusions du Conseil d'Etat soient rapidement connues.

SMPea-CNPea

Sur ce plan plus proche de la vie institutionnelle quotidienne, le SMPea est devenu, au terme de l'année 2008, le Centre Neuchâtelois de Psychiatrie. Cette entité nouvelle, qui réunit l'ensemble des secteurs de la psychiatrie comprend une filière enfance et adolescence constituée de l'actuel service médico-pédagogique, auquel s'ajoutent d'autres secteurs pour mineurs. Je renvoie pour ce point au rapport du Dr. M. Renk, Directeur de la filière enfance et adolescence du CNP, intégré au présent document.

Au plan interne, les relations avec le SMPea puis le CNPea ont été caractérisées par la signature d'un mandat de prestations qui annule et remplace la partie thérapeutique du concept pédagogique et thérapeutique actuel. Ce mandat implique une forme de travail différente de celle connue jusqu'à présent par notre Fondation. En effet, tous les enfants étaient suivis conjointement, dès avant le placement et jusqu'au terme du processus d'admission par un membre de la direction, un éducateur et un membre de l'équipe thérapeutique. Ce suivi constituait le socle, les fondations sur lesquelles s'appuyaient les actions mises en place par la suite, actions qui pouvaient être fort différentes d'un enfant à l'autre : plus axées pédagogiquement ou plutôt thérapeutiquement par exemple. Cette forme de travail implique cependant un mode de collaboration différent des conceptions actuelles de travail du CNPea, qui privilégie une distance plus importante entre les thérapeutes et l'action pédagogique concrète. La participation conjointe aux séances d'admissions n'entre par conséquent pas dans cette logique.

Le mandat de prestations donne un cadre minimum qui sera à évaluer et à adapter. Le « socle » n'existe plus, chacun créant, selon ses références, sa base et son plan de travail. Il s'agit d'une approche beaucoup plus classique du travail pluridisciplinaire que celle qui nous caractérisait, qui se référait, elle, à des courants spécifiques de l'approche systémique et avait également été développée, par exemple, au Tamaris à Bruxelles, par Roland Coenen (voir également à ce sujet divers articles et ouvrages de Guy Ausloos).

L'année 2009 constituera une année de regard sur cette façon différente de travailler provenant du CNPea. Le mandat de prestation étant limité à 3 ans, il conviendra, au plus tard pour la réédition du concept pédagogique et thérapeutique prévue en 2011, de tirer les conclusions de cette forme de collaboration.

A cet élément de fond s'ajoutent d'importantes difficultés de recrutement de personnel au sein du CNPea (SMPea à l'époque), qui ont provoqué des mouvements importants parmi les titulaires de l'équipe thérapeutique. L'insécurité liée à ces changements a été ressentie plus fortement par la direction et les équipes que celle liée à Renard.

Vie de la maison

Dans la vie de la maison, je relève comme à l'habitude, la qualité du suivi assuré par les équipes pédagogiques et enseignantes.

Je me plais aussi à relever que malgré l'instabilité contextuelle expliquée ci-dessus, l'enfant demeure la première préoccupation des équipes. Nous maintenons une approche extrêmement différenciée, souple et individualisée de notre action. Chaque placement d'enfant peut être différent de celui d'un autre enfant que ce soit dans son cadre, son statut ou ses composants. Les familles sont régulièrement invitées à venir chez nous. Un appartement est à leur disposition. Le principe de la primauté à « l'enfant dans sa famille » par rapport à « l'enfant dans le groupe éducatif » est appliqué systématiquement. Les risques pris en acceptant, par exemple, la présence d'un enfant dans un milieu familial jugé chaotique, sont mesurés à l'aune d'un accompagnement de cette présence. Et nous constatons à l'évidence que les conflits de loyauté « enfant – institution » sont en finalité fortement diminués. Rares sont les différents institutionnels avec des familles. Cela permet à l'enfant de s'exprimer relativement librement avec nous au sujet de ce qu'il vit chez lui, sans que soit mis en péril, par exemple, sa possibilité de se rendre chez ses parents. Tout est ensuite repris avec les familles, généralement aussi en présence de l'enfant, dans le sens d'une ouverture et d'une co-réflexion, respectueuse des familles comme des enfants.

Sur le plan de la vie quotidienne interne, nos règles demeurent appliquées avec rigueur et non avec rigidité. Il en est ainsi de nombreux domaines de la vie courante : utilisation du natel, consommation de stupéfiants, consommation d'alcool, fumée, etc. Chacun de ces points a, au fil des années, conduit à des développements qui vont au-delà d'un règlement. Pour tous ces problèmes, courant chez nous, des directives, des procédures spécifiques, parfois à géométrie variable, occasionnellement élaborées avec les enfants, sont appliquées et régulièrement remises en discussion dans le cadre de colloques avec l'ensemble des collaborateurs.

Cette forme de travail n'est cependant pas encore aboutie. En effet, il me plairait, un jour, de pouvoir décréter que nous n'excluons plus d'enfants de notre institution. Cela implique cependant des moyens qui n'existent pas - ou pas encore - sur le plan cantonal ou intercantonal. Je pense notamment à des moyens de sanction des actes graves tels que la violence d'enfants à l'égard d'adultes par exemple. Mais le nombre de renvois reste cependant extrêmement faible, inférieur à un par année. Nous allons continuer de promouvoir cette idée de « ne pas renvoyer », de privilégier le lien entre l'enfant et l'adulte, de conserver une dimension de respect des familles de nos enfants.

C'est dans ce sens que nous avons, depuis quelques années maintenant, introduit des journées internes de travail où nous accueillons des systémiciens reconnus au plan européen voir

mondial. Sont déjà venus le Dr. Jacques-Antoine Malarewicz de Paris et Mme la Drsse Catherine Ducommun-Nagi de Philadelphie. D'autres systémiciens de renom seront conviés ces prochaines années. Toute l'institution participe – obligatoirement - à ces rencontres. L'équipe thérapeutique y est invitée. Nul doute que ces moments constituent une sorte de référence au moins implicitement présente chez chacun, dans le cadre de sa pratique quotidienne..

Mes remerciements s'adressent enfin à l'ensemble des services généraux et administratifs, qui par leur discrétion souvent, mais avec quelle efficacité, permettent à l'ensemble de la structure de fonctionner sans « à-coups » majeurs. Ces services constituent la « goutte d'huile » qui permet une bonne cohabitation des divers secteurs..

Relevons enfin, que le « groupe expérimental PCI », expérience pilote de suivi d'enfants en internat ou à domicile à partir du même groupe éducatif, devrait pouvoir être créé en 2009. Nous en reparlerons très probablement dans le rapport de l'année prochaine. Dans l'intervalle, les personnes qui le souhaitent peuvent trouver tous les renseignements utiles sur le site de notre Fondation : www.fondationborel.ch.

Je souhaite à l'ensemble des équipes, une belle année 2009 et j'adresse mes remerciements à la Commission de surveillance ainsi qu'à notre Président M. Daniel Vogel, pour l'appui et la confiance qui nous sont témoignés en toute circonstance.

FONDATION F.-L. BOREL

Le Directeur :

J.-M. Villat

VIE DE LA MAISON

SLAMS DE DEUX ÉLÈVES

ET

PROJET BATEAU

Slam

Ma maman me disait, quand j'étais petit
Je dois obéir aux gens et comme ça je grandis petit à
petit

J'ai grandi et maintenant je veux vivre ma vie
Je sais que j'ai fait des bêtises, mais maintenant je vais
choisir mon lieu
Pour vivre ma vie et pour ma famille je changerai en
mieux

Je kiffe ma chance de devenir quelqu'un
Je rêve de quelque chose avec mon chien
Dans mon rêve, je pense que j'ai fait des magouilles
Et quand je me réveille, je n'ai plus envie d'être dans les
embrouilles

Je n'ai plus envie de rêver de ça,
Alors je vais faire de la Salsa

Ma maman me disait de pas taper des gens
Comme ça je serais gentil et galant

Avec la fille qui bouleverse mon cœur
Je travaillerais pour ma famille et lui achèterai des
fleurs

Dans mon passé j'ai toujours tant de haine
Elle me donnait des ailes et j'étais fort comme un chêne
Elle m'a pris de court, elle est partie avant
Elle en a trouvé un autre sûrement plus craquant

Je n'ai plus envie de rêver de ça,
Alors je vais faire de la Salsa

David, décembre 2008

Slam

Où est l'amour dans tout ça
Où est passé l'amour dans tout ça

Parfois quand je me regarde
Je n'aime pas tout ce que je vois

Je me demande ce que j'ai fait
Ou ce que la vie a fait de moi

On tente tous de devenir des hommes
Mais quel genre d'homme cette vie forme ?

Ce qui nous aveugle et nous assomme,
C'est le poids de notre passé qui nous consomme

J'ai l'impression que c'était plus simple
Mais on apprend vite devant la vie à rester humble

C'est ma vie, c'est ta vie, c'est la vie de nous tous
Tellement de joie, tellement de peine, donc la vie nous pousse

A toi, celle qui me regardera un jour depuis là haut
Il y a eu des bas et des hauts

Je prie pour que la vie te refasse vivre
Dans cette chienne de vie qui nous rend ivre

Tu crois qu'aujourd'hui je chiale parce que j'ai mal ?
Ou que j'ai honte de ce monde qui dégage tant de mal

Sans gêne mes larmes coulent à flots
Pour toi et celle que j'aime un peu trop

Je marche à petit pas pour toi,
Toi qui m'a vu grandir en toi

Je marche à grands pas pour toi,
Toi qui nous imagines dans quelques mois

Ces épreuves m'empêchent d'être là pour vous deux,
Je voudrais être avec vous en moins d' deux

Tout ce que je veux c'est rentrer chez moi,
Et d'être avec elle et toi

Les jours défilent devant moi et ça me pâlit
Tel un tableau de Salvator Dali

Trop de souffrance dans ma tête et dans mon cœur
Sans vous j'ai peur et je pleure

Tu crois vraiment que je m'ouvrirais les veines
Sans cette haine
Qui me fait tant de peine

Mon premier sourire et mes premiers pas
C'est toi et papa qui les ont découverts
Dans cette vie qui tombe vers le bas

Je n'ai peut-être pas le souvenir pour le voir,
Mai je sais que tu as vu que du noir

Avec mes yeux que j'avais pas,
J'ai vu maman se faire battre par papa

Je n'attends pas mon dernier souffle, mais l'espère
Comme le vent qui vagabonde dans les airs

Aujourd'hui je vous parle pour vous dire
Combien je vous aime, sans rougir

Maman depuis que tu n'es plus là
C'est plus la même
J'ai perdu ma reine

Mon crayon fait couler ces phrases
Qui affirme mon extase

Telle une plume qui fait des taches sur ma feuille,
Remplacez-la par ma vie qui je l'espère
Ne finira pas en deuil

Ma tête s'est vidée pour toi et pour elle,
Maintenant envollez-vous dans le bonheur
Telle une hirondelle

Où que tu sois je pense à nous
Je t'aime et tu m'aimes,
Mais où ces peines ne nous mènent ?

Et toi merde de vie qui est en moi
Tu veux me perdre ?? ou quoi ??

Projet bateau VMG25

Nous, (les élèves du collège interne de la Fondation Borel) sommes entrain de construire un bateau depuis le début 2008.

Nous avons dû procéder en plusieurs étapes : la première était administrative, il a fallu rédiger un dossier pour trouver des sponsors et écrire une lettre à la ville de Neuchâtel pour obtenir une place de port. La deuxième concernait la construction du hangar où nous avons d'abord dû dessiner les plans de construction du hangar avant de le bâtir. Une fois ces deux étapes terminées nous avons pu débiter la construction du bateau.

Les étapes de construction du bateau sont les suivantes :

Le mannequin :

Le mannequin est une structure sur laquelle nous venons construire le bateau.

Les cloisons :

Ces dernières sont montées à l'envers sur le mannequin. (Les cloisons sont la structure du bateau). Elles sont véritablement le squelette de l'embarcation.

Les bordés :

Les bordés étaient en deux parties, nous avons dû les assembler en les collant et les fixer ensemble sur les cloisons ce qui nous a donné la forme du bateau.

Le fibrage :

Nous avons mis de la colle époxy et nous avons recouvert les bouchains de fibre de verre. Ensuite nous avons stratifié toute la coque avec de la fibre de verre.

La peinture :

Monsieur Schertenleib du chantier naval Alemano est venu pour peindre la sous couche sur la coque.

Il a appliqué trois couches sur trois jours différents, il faudra encore gicler la couche finale.

Le roof :

Le roof a été réalisé au chantier naval Luthi, il est fait entièrement de mousse et de fibre de verre.

Les safrans (lame du gouvernail) :

Les safrans qui ont été conçus chez Duvoisin nautique, sont construits en deux moitiés dans des moules femelles. Le gelcoat, la fibre de carbone puis les lattes sont déposés sur les moules avec de la colle.

Ensuite, on fait un vacuum pendant plusieurs heures, puis le lendemain on enlève le surplus de bois et de fibre et on colle les deux demis safrans ensemble l'opération est terminée les safrans sont prêts à être utilisés.

Nous avons déjà retourné le bateau et fait les joints congés le long de chaque renfort.

Il nous reste à fibrer l'intérieur et nous pourrons enfin poser le pont et le cockpit.

Les prochaines étapes avant de finir le bateau et de le mettre à l'eau sont les suivantes:

- Poser tout l'accastillage.
- Construire les voiles chez voile Gautier à Morges.
- Trouver un mât.

Vous avez la possibilité de suivre l'évolution de l'activité en vous rendant sur le site de la fondation Borel (fondationborel.ch) sous la rubrique « actualité ».



Rapport du médecin-chef de l'équipe thérapeutique – année 2008

L'année 2008 a été à la fois porteuse d'éléments en faveur de la stabilisation des prestations de l'équipe thérapeutique au Centre pédagogique et thérapeutique de Dombresson et l'amorce de changements, évocateurs du futur.

Au niveau du personnel, Mme Stéphanie Vogel, psychologue, a arrêté son activité pour rejoindre l'équipe de l'unité hospitalière à Préfargier pour adolescents. Cette unité a été rattachée au SMPea dans de très brefs délais et par cela, il a été nécessaire de l'affecter à cette nouvelle fonction. Nous regrettons beaucoup que cela n'ait pas pu se faire avec plus de temps à disposition. Madame Vogel a été remplacée par Mme Annick Crausaz, psychologue qui pouvait reprendre sa fonction, elle-même connaissant déjà le SMPea et le foyer La Sombaille. En octobre, le poste de médecin a pu être repourvu par un médecin chef de clinique, le Dr Farshid Sadeghi, psychiatre pour adultes, qui avec Mme Crausaz forment maintenant l'équipe thérapeutique au CPTD. Le médecin chef de clinique et la psychologue-psychothérapeute ont été très rapidement opérationnels et assurent maintenant les prestations. Cette équipe est encadrée par le soussigné qui vient lors des synthèses.

Dans le courant de l'année 2008, un mandat de prestations a été élaboré entre la direction du SMPea et la direction du CPTD. Celui-ci complète la convention et met en suspens la partie thérapeutique du concept pédagogique et thérapeutique. Le mandat définit mieux les spécificités des deux équipes et permet par cela une différenciation des deux équipes. Il est prévu qu'en 2011, ou avant si souhaité, la collaboration puisse être rediscutée de façon approfondie.

L'ordonnance et les prestations de l'assurance de soins (OPAS) concernant la psychothérapie consistent en un contrôle administratif et clinique des psychothérapies. Par cela, un formulaire, signé par le médecin responsable et le patient ou son représentant légal, doit être signé après la 6^{ème} séance de psychothérapie et envoyé à la caisse-maladie. Cette procédure administrative qui est complexifiée dans un foyer, vu que les parents ne sont pas sur place, n'a au niveau des remboursements par les caisses-maladie, aucune conséquence sur les prises en charge au CPTD.

Fin décembre, le SMPea a rejoint le Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP). Il en est devenu partie intégrante.

L'année 2009 sera marquée par un début de discussion autour de la collaboration entre le Centre Neuchâtelois de Psychiatrie - enfance et adolescence (CNPea) et anciennement SMPea et le CPTD.

Dr. Michael Renk

**LISTE DES EMPLOYEURS QUI ONT COLLABORE AVEC
LA FONDATION F.-L. BOREL EN 2008**

Entreprise	Métier exercé	Responsable	Adresse
Gabus et Cie SA Bieri & Grisoni	Installateur sanitaire Constructeur de route	François Gabus Mme Régine Saenger	2043 Boudevilliers Bd des Eplatures 13 2300 Chx-de-Fonds Rue du Forgeron 23 2065 Savagnier
Rollier J.-C	Serrurier		Rue des Hêtres 4 2300 Chx-de-Fds Rue du Bois-Noir 2053 Cernier
Electricité des Hêtres	Monteur électricien	P.-A Widmer	Comble-Emine 1 2053 Cernier
Rouiller Luc	Constructeur métallique		Grand-Rue 2055 St-Martin
Cavaler Claudio	Installateur sanitaire	Claudio Cavaler	Rue de la Jeunesse 32, 2800 Delémont
Garage Javet	Mécanicien automobile		Grand Rue 15 2056 Dombresson
CEFJ division école professionnelle du Jura Garage Châtelain	Serrurier Mécanicien automobile	M. Doutaz M. Pessotto	Centre du village 11 2043 Boudevilliers 2057 Clémesin
Dolder et Chopard	Horticulture	Julien Paolini	Ami-Girard 1, 2054 Chézard-St-Martin
Entreprise paysagiste Sylvain Jacques Home des Lilas	Paysagiste Cuisinier	M. Peltier	Rue de l'Hôpital, 2000 Neuchâtel
Méto Boutique	Gestionnaire de vente	Cynthia Beuret	Rue des Venelles 5, 2065 Savagnier
Piémontési SA	Constructeur de route	M. Sandoz	Rue du Premier Mars 20 2206 Les Geneveys sur Coffrane
Bernasconi SA Bâtiment- travaux-publics	Constructeur de route	M. Bellenot	Clémesin, 2057 Villiers
Geiser Jean-Christophe	Paysagiste	Geiser Jean-Christophe	Quai Philippe-Suchard 20 2000 Neuchâtel
Marti SA Travaux spéciaux Marbrerie Oudin	Constructeur de route Tailleur de pierres	M. Christophe Moor M. Terribaldi	Edouard Dubois 12, 2000 Neuchâtel
JF automobile	Mécanicien de maintenance	Jean Frasse	Av. Robert 13, 2052 Fontainemelon
Harmony coiffure	Coiffeur	M. Mannino	Rue des Fontaines 12, 2087 Cornaux
Froidevaux Rémy	Peintre en bâtiment		Ruz Chasseran 2 2056 Dombresson
Buschini SA	Peintre en bâtiment	Yves André Molini	Rue de Prébarreau 15, 2000 Neuchâtel
UFAI	Horticulteur	Grégory Tschopp	Aurore 6, 2053 Cernier
Hôtel Alpes et Lac	Spécialiste en restauration	Martin Mayoly	Place de la gare, 2000 Neuchâtel
Coiffure Eric Stirpa	Coiffeur	Christiane Boillat	Hôtel de Ville 5 2300 Chaux-de-Fonds
Foyer DSR ETA	Aide cuisinier	M. Constantin	2052 Fontainemelon
Garage Challandes	Mécanicien de maintenance	Yves Challandes	Grand-rue 22 2046 Fontaines
CPLN	Employée en restauration	Yves Pelletier	Maladière 84, 2000 Neuchâtel
Landeyeux Cuisine Hôtel Ibis des trois lacs	Cuisinier Employée de restauration	M. Gigon Nourdine Chabali	2046 Fontaines Le Verger 1,

			2075 Thielle
Challandes Horticulture	Horticultrice	Fabienne Challandes	Le Breuil 1, 2043 Boudevilliers
Loup Fleurs	Fleuriste	Linda Loup	Frédéric Soguel 2, 2053 Cernier
Transports Botteron	Mécanicien sur Poids lourds	Hubert Botteron	Grand-rue 73 2055 St-Martin
Entreprise forestière Niederhauser	Forestier-bûcheron	Denis Niederhauser	2058 Le Pâquier
Commune de Fontaines	Employé de Commerce	M. Bachmann	2046 Fontaines
Fondation neuchâteloise d'accueil pour animaux	Gardien d'Animaux	Oscar Appiani	Cottendard 3 2013 Colombier
Carrosserie Sylvain Zaugg	Peintre en carrosserie		Comble-Emine 2053 Cernier
Jardin botanique de la ville de Neuchâtel	Horticulteur	Laurent Oppliger	Pertuis du Sault 58, 2000 Neuchâtel
Picci et Fils	Ebéniste	Salvatore Picci	2063 Vilars
Biancolin & Barze atelier d'architecture	Dessinateur en bâtiment	M. Barze	Comble-émine 1, 2053 Cernier
Brasserie du Jura	Cuisinier		Rue de la Treille 7, 2000 Neuchâtel
Pharmacie Marti	Assistant en pharmacie	Mme Marti	Frédéric Soguel 4 2053 Cernier
Coiffure Emilio	Coiffeur		Léopold Robert 10, 2300 Chx-de-Fds
Ville de Neuchâtel- travaux publics	Chauffeur poids lourds	M. Froidevaux	Tunnels 7, 2000 Neuchâtel
Crèche la Citrouille	Educateur de la petite enfance	Mme Kuenzi	Rue du collège 6, 2013 Colombier
Home Mon Foyer	Aide-soignante	M. Geiser	Grand-rue 25, 2056 Dombresson
Curty transports SA	Chauffeur poids lourds	M. Christian Curty	Rue du college 72, 2300 Chx-de-Fds
Centre espagnol	Aide de cuisine	M. Paolo Fernandes	Rue des chansons 29, 2034 Peseux
Entreprise forestière Thierry Kaufmann	Bûcheron		La Champey 4, 2056 Dombresson
Gilles Tanner Machines agricoles	Mécanicien sur machines agricoles		Bellevue 2, 2046 Fontaines

EPHEMERIDE ANNEE 2008

Janvier – décembre	Interventions bénévoles du Panathlon Club pour le badminton, la course à pied et le VTT.
25-26 janvier	Vente du mimosa.
18 au 22 février	Camp de ski et semaine sportive pour les élèves qui fréquentent l'école secondaire de la Fontenelle.
3 au 7 mars	Camp de ski des classes internes aux Collons (VS).
11 avril	Journée de réflexion avec Mme Ducommun Nagy, (approche systémique).
16 avril	Secteur de Préformation : visite d'entreprises.
23 avril au 28 mai	Tour du canton de Neuchâtel : 6 étapes de course à pied. (17 élèves ont participé à cette manifestation sportive).
16 mai	Commission de surveillance.
4 juin au 2 juillet	Trans-Neuchâteloise. Course de VTT, (5 étapes le mercredi soir). (4 élèves ont participé à cette manifestation sportive).
9 au 13 juin	Camp de fin d'année scolaire pour les élèves de la Fontenelle.
30 juin au 4 juillet	Défi avorté pour les élèves de la Préformation : ascension du Bishorn (4153 m). Mauvaise dynamique au sein du groupe et météo défavorable.
2 juillet	Fête de fin d'année scolaire sur le thème de l'Eurofoot.
4 juillet	Remise de diplômes pour les manifestations sportives.
4 juillet	Cérémonie de fin d'année scolaire et remise des attestations.
5 au 10 juillet	Participation pour 3 élèves au « Camp du cœur » : trial.
7 au 18 juillet	Camp d'été institutionnel en Thurgovie.
23 août	Sortie du personnel.
1er au 5 septembre	Classes vertes et camp de la Préformation.
4 septembre	La Préfo passe sur Canal Alpha : reportage sur le projet « bateau ».
8 au 12 septembre	Le secteur de la Préformation participe à la semaine « Capa 'Cité », à la Chaux-de-Fonds : découverte et présentation de nombreux métiers.
17 septembre	Tournoi de football inter-institutions.
25 septembre	Soirée « Portes ouvertes » : présentation de la Préformation modulable.
26 septembre	Torrée des classes internes au-dessus de la métairie d'Aarberg.
28 octobre	Don et visite du « Lion's club » : deux de nos classes internes ont gagné un concours de dessin sur le thème de la paix dans le monde.
16 novembre	Commission de surveillance.
10 décembre	La Fondation présente son arbre « généalogique » de l'Avent, au parc Gallet, à la Chaux-de-Fonds. (Organisation : « Vivre la Chx-de-Fds »).
18 décembre	Noël de la Fondation Borel.

ETAT DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2008

DIRECTION ET ADMINISTRATION

M.	VILLAT Jean-Marie	directeur
M.	YERLY Didier	sous-directeur
M.	EPPNER Gilles	adjoint de direction
M.	TRITTEN Francis	administrateur
Mme	BOICHAT Yvette	secrétaire-réceptionniste

PERSONNEL ENSEIGNANT

M.	GROB Laurent	instituteur*
Mme	ROBERT-NICOUD Karin	institutrice
Mme	DE COULON Maja	institutrice*
M.	MIRONNEAU Christophe	institutrice*
Mme	ETTER Cendrine	maîtresse ACT *
Mme	LAUMANN Christine	institutrice*
M.	MATTHEY Christien	instituteur
M.	SCHAER Olivier	Instituteur*
M.	WEBER Yann	éducateur*

PERSONNEL EDUCATIF

Mme	ARMELLINO Francesca	éducatrice*
Mme	BESANCET Ariane	éducatrice*
Mme	CAROLILLO Claudia	éducatrice*
M.	CHIBOUT Abderrahman	éducateur*
Mme	CUENAT Anita	éducatrice*
Mme	DELEMONT Estelle	éducatrice*
Mme	DO VALE Yolanda	éducatrice*
Mme	GAINON-KACSOH Marta	éducatrice*
M.	GAMBS Alan	éducateur*
M.	GEISER Alexandre	éducateur
Mme	GOBAT Lysiane	éducatrice*
Mme	HANESSIAN Marisa	éducatrice*
M.	LACREUSE Jean-Philippe	MSP
Mme	LAURENT-MURA Julianne	éducatrice*
Mme	LERESCHE Valérie	éducatrice*
Mme	MONTANDON Anne-Laure	éducatrice*
Mme	MOSSET Arielle	éducatrice*
M.	OEUVRAY Claude	éducateur*
Mme	PARIS-BÜRGI Marie	éducatrice*
M.	PINSARD Matthieu	éducateur
Mme	RAWYLER Catherine	éducatrice*
M.	ROBBIANI Angelo	éducateur*
M.	RÜEGGER Gustavo	éducateur*
M.	SCHAER Philippe	éducateur*
Mme	SIEBER-KUHN Martine	éducatrice*
M.	WEBER Yann	éducateur*
Mme	GRAU Floriane	veilleuse*
Mme	GUYOT-BRAICHET Corinne	veilleuse*
Mme	MOUREAU Marie-Thérèse	veilleuse*

ETAT DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2008

PERSONNEL DE MAISON

M.	ARCELASCHI Silvio	concierge
M.	BINDITH Eric	concierge*
Mme	BINDITH Rose-Marie	aide concierge*
Mme	CAVALER Valentina	aide concierge-cuisine*
Mme	COULET Josée	lingère-couture*
Mme	GRANDJEAN Pasqualina	couturière*
Mme	MATHYS Rose-Marie	lingère
Mme	OPPLIGER Sylvia	aide-concierge*
M.	URFER Philippe	cuisinier
Mme	VILLAT Josiane	infirmière*
Mme	VOISIN Anne	aide de cuisine*

EQUIPE THERAPEUTIQUE

a) Collaborateurs du Service médico-psychologique pour enfants et adolescents :

M. Dr RENK Michael pédopsychiatre*

M. Dr SADEGHI Farshid pédopsychiatre*

Colloborateurs :

Mme CRAUSAZ Annick psychologue, psychotherapeute*

Mme ALLANFRANCHINI Brigitte psychomotricienne*

b) Orthophoniste

Mme BAUMBERGER Isaline orthophoniste*

Mme GABUS Danielle orthophoniste*

* temps partiels

LISTE DES DONN EN ESPECE ET EN NATURE

Exercice 2008

Dons en espèce

Dames paysannes du Val-de-Ruz	Fr.	50.00
Union chorale Dombresson – Villiers		200.00
Famille Meyer-Cuche		100.00
Ataraxie Club, don en faveur du bateau		2'000.00
Jean-Louis Frei La Neuveville, don en faveur du bateau		2'000.00
André Glauser, Neuchâtel don en faveur du bateau		1'000.00
M. & Mme Gregor et Marie-France Bindler, Chabrey, pour le bateau		5'000.00
Famille Besancet, Coffrance		200.00
M. J.-M. Hermann, Chézard		400.00
Société des anciens de l'orphelinat		100.00
Famille Eric Bindith, Dombresson		50.00
Stamm Concept SA, La Chaux-de-Fonds		1'000.00
F. Bernasconi & Cie SA, Les Geneveys s/Coffrane		5'000.00
TOTAL Fr.		17'100.00

Dons en nature

Editions G. Attinger SA, Hauterive, dictionnaire historique de la Suisse T.7.

M. Claudio Cavaler, « camp du cœur » 3 de nos jeunes participent gratuitement à ce camp.

Dr. R. Burger rédacteur en chef Des Bund Verlag AG, Berne, don d'ordinateurs.

RAPPORT DES COMMISSAIRES VERIFICATEURS

Les commissaires vérificateurs, MM. Gilles Attinger et Andres Stamm, se sont retrouvés mardi après-midi, 31 mars 2009, au Centre pédagogique et thérapeutique de Dombresson pour leur séance annuelle avec MM. Jean-Marie Villat, directeur, et Francis Tritten, administrateur.

Les participants ont abordé dans l'ordre les points suivants :

1. Comptes de l'année 2008
2. Vie de la maison

Comptes 2008

Pour sa quatrième révision, notre fiduciaire FIGESTINFO SA, se référant aux nouvelles prescriptions en la matière, a procédé au contrôle de nos comptes annuels, sous la conduite de la fiduciaire E-Gestion SA, seule habilitée à vérifier ces comptes.

Cette révision a été effectuée conformément à nos statuts, aux prescriptions cantonales en vigueur et aux directives de l'Office des établissements spécialisés pour enfants, adolescents, adultes handicapés et toxicomanes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

Nous avons comparé les chiffres des comptes 2008 avec ceux du budget 2008, version du 03.03.2009 et finalement avec ceux des comptes 2007.

Cette version 2009 du budget exige un commentaire circonspect.

Le budget, adopté par notre commission dans sa version du 10.11.08 a été mis à jour suite à divers événements :

- Recherches et décisions relatives aux candidats, dues au départ à la retraite de Y. Boichat et F. Tritten ;
- Modification de l'indexation ;
- "Toilettage" du budget par l'Etat après notre adoption !

Ce dernier point a quelque peu animé notre discussion ; il serait souhaitable que les responsables de l'Etat traitent, comme par le passé, notre budget avant notre séance de fin d'année.

Une fois de plus, l'Etat ne témoigne pas d'un grand respect envers une commission qu'il a pourtant nommée lui-même.

Un autre point a également suscité notre perplexité !

Le réviseur finalise son rapport avec cette "négation négative" :

- *Nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.*

L'année passée encore, on nous certifiait entre autres que :

- *La comptabilité est tenue régulièrement et avec exactitude et*
- *Le Bilan et le compte de Profits & Pertes concordent avec ladite comptabilité.*

Avant d'arriver à quelques chiffres importants, nous aimerions relever que les recettes sous forme de subventions sont en constante mutation.

Les subventions de la Confédération nous proviennent maintenant via le Canton. Une partie de celle-ci sont désormais supprimées et remplacées par des forfaits calculés sur la base des groupes éducatifs notamment.

Une liste sous forme de comparaison entre ancien et nouveau concepts serait une aide non négligeable à la compréhension de la nouvelle répartition de ces recettes.

En examinant de près les quelques chiffres les plus importants, nous constatons que :

- Les recettes ont diminué d'environ 2% (Fr. 51'747.30) par rapport aux comptes 2007; elles ont augmenté de 25% par rapport au budget 2008 (dernière version).
Les mutations au niveau des subventions énumérées ci-dessus en sont l'explication !
- Les charges ont augmenté d'environ 3% (Fr. 210'395.75) par rapport aux comptes 2007 et de 1% environ par rapport au budget 2008.
- L'excédent des charges a donc augmenté de près de 8% par rapport aux comptes précédents mais a diminué de presque 15% par rapport au budget correspondant !

Sans entrer cette fois-ci dans le détail d'autres chiffres, nous aimerions relever que nous avons obtenu des réponses et des explications claires sur toutes les questions posées à notre direction.

C'est la dernière fois que M. Francis Tritten nous présente les comptes avant une retraite bien méritée. Nous aimerions souligner l'excellence de sa gestion et le remercions de la tenue exemplaire de ces comptes. Son sens de la collaboration, son efficacité ainsi que sa compétence resteront gravés dans les souvenirs des commissaires vérificateurs.

Nos remerciements vont bien entendu à la direction pour la bonne marche de l'Institution.

Finalement, nous exprimons également nos vifs remerciements à l'équipe administrative avec Madame Y. Boichat pour la préparation des rapports et autres documents qui nous sont soumis chaque année.

Vie de la maison

Le taux d'occupation de notre Centre a été, comme toujours, fluctuant durant toute l'année. En 2008, sur la soixantaine d'enfants suivis, 45 l'ont été en internat et 12 à 15 en PCI ou PCE.

Nous l'avons déjà évoqué dans notre dernier rapport : la violence ne suit pas de règles ; elle est cyclique ; elle apparaît, disparaît puis ressurgit soudainement.

Les explications du chef de notre équipe pédagogique nous sont bien parvenues, mais nous les comprenons difficilement. La recherche d'une meilleure efficacité pédagogique (projet PCI par exemple) comme l'accompagnement des situations d'enfants (le quotidien) s'effectue aujourd'hui avec un soutien moins perceptible de la part des thérapeutes que jusqu'en 2006, du fait du nouveau mandat de prestation qui place les thérapeutes plus à l'extérieur de l'action que jusqu'à présent.

Le "RENARD" suit son chemin ; des synergies apparaissent ; le processus trouve sa vitesse de croisière typiquement suisse, c'est-à-dire lent.

A quand des nouvelles de l'étude confiée à une instance neutre ?

Conclusions

Malgré l'environnement économique difficile, les pressions financières et pédagogiques en constante augmentation, nous aimerions remercier chacun de ses efforts et de son engagement au profit de nos enfants souvent difficiles et parfois violents. Que tous soient remerciés du travail accompli auprès de ces enfants particulièrement démunis et défavorisés !

Nous sommes heureux de constater que la vie de "notre maison" se déroule d'une façon ordonnée et dans une atmosphère saine.

Les commissaires vérificateurs réitèrent leurs vifs et sincères remerciements au personnel et à la direction de l'Institution.

Les commissaires vérificateurs :

Gilles Attinger

Andres Stamm